79e Année. — N° 85. — Le numéro : 25 centimes — LUNDI 26 MARS 1934

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Le Dimanche du Roubaix-Tourcoing — Hebdomadaire — illustré — Dix pages d'actualité de combat et deux feuilletons intéressants — 20 cent. à nos vendeurs et dépositaires.

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes 3 mois 22.00 ; 6 mois 40.00 ; 1 an 74.00 — Autres départements 3 mois 28.00 ; 6 mois 48.00 ; 1 an 86.00 — Belgique 3 mois 25.00 ; 6 mois 48.00 ; 1 an 90.00 — Union Postale : Tarif A 3 mois 35.00 ; 6 mois 70.00 ; 1 an 140.00 — Tarif B 3 mois 50.00 ; 6 mois 100.00 ; 1 an 200.00

REDACTION ..... ROUBAIX 69 à 71, Grande-Rue. Tél. 237.52, 237.53, 237.54. TOURCOING 84, rue Carnot. Tél. 87. LILLE 2, rue Faidherbe. Tél. 530.51. PARIS 13, Boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.49. MOUSCRON 108, rue de la Station. Tél. 0.44.

ANNONCES ..... CHEQUES POSTAUX 27 LILLE

Les réputées bières MUNICH de la Grande Brasserie DE LILLE

Les vainqueurs du Concours de la Plus Jolie Vedette

Suzy Vernon remercie ceux qui l'ont élue

(Studio Piaz, Paris).

— Allot Mademoiselle... Ici le « Journal de Roubaix a...

— ?...

— Le « Journal de Roubaix » a ouvert entre ses lecteurs un grand Concours de la plus jolie vedette. J'ai l'agréable mission de vous apprendre que parmi trente des reines du cinéma, le suffrage populaire vous a élue...

— Oh ! la belle surprise, fait à l'autre bout du fil, là-bas, à Paris, l'heureuse élue.

— Voulez-vous accepter les félicitations du « Journal de Roubaix » et recevoir un de ses rédacteurs, qui vous priera de lui accorder un entretien pour nos lecteurs?

— Mais bien volontiers.

Et voilà pourquoi, cet après-midi-là, veille de la proclamation des résultats du notre Concours, un collaborateur du « Journal de Roubaix » sonne chez Mademoiselle Suzy Vernon, la célèbre artiste de l'écran et de la scène.

Un immeuble neuf, quai d'Auteuil, aux limites de cet Ouest où l'immense Paris étend sa poussée.

Un petit domestique tonkinois bien stylé et souriant répond à l'appel.

Le Tonkin... La Chine... Nous voici dans l'antichambre du pays du sourire.

Et puis, nous sommes introduit.

Tout est clair, joyeux, sobre, de pure ligne moderne et de nuances agréables chez l'artiste si aimée du public et qui elle-même charme, sourire, jeunesse et joie de vivre.

Ici, le studio au décor d'un ton beige pâle. Des livres. Quelques belles photos de la plus jolie vedette a. En prolongement, une salle à manger meublée de chêne citronnier.

Sur une table du studio, un vase avec d'admirables tulipes-cyclamen.

A peine avons-nous le temps de fixer un regard sur ces aimables choses, car on ne nous fait pas attendre.

Et voici la fleur — vivante celle-là — dont la présence anime ce décor riant avec lequel elle apparaît si bien en harmonie, dans une simple toilette aux tons de vieux rose et de beige.

C'est bien la démarche gracieuse, le beau et jeune sourire, les ondes de cheveux noirs, le charme fait de naturel et de simplicité de Suzy Vernon, telle que nous l'avons vue au cinéma...

Et surtout, les grands yeux noirs si profonds et si lumineux qu'on bout d'un instant on ne voit plus qu'aux comme il arrive — vous rappelez-vous? — dans « Le Petit Chose » d'Alphonse Daudet, où « les yeux noirs » de la jeune fille deviennent toute sa personne.

Alors, quand nous avons redit à l'élue les félicitations du « Journal de Roubaix », et que nous l'avons priée de vouloir bien nous faire part des impressions que lui avait causées la nouvelle, « les yeux noirs » se mettent à nous parler :

— Cela m'a fait beaucoup de plaisir et m'a causé un grand étonnement. Nous croyons devoir protester contre ce mot... Voyons, Mademoiselle, vous avez l'habitude, puisque à l'origine de votre carrière, il y a un concours de beauté ?

— Oui, le concours du « Journal ». Mais dites « étonnement » : j'y tiens, c'est le mot. Vous avez d'ailleurs entendu le cri de surprise que j'ai poussé au téléphone.

Je m'y attendais si peu. Il y a huit ans, quand j'ai été élue au concours du « Journal », j'ai déjà été bouleversée... Je croyais terminée cette période... Aussi, je vous attendais avec impatience pour avoir plus de détails...

Nous nous mettons en devoir de satisfaire notre charmante interlocutrice. Nous lui montrons, dans cette courtoise mais ardente compétition, toutes nos populations faisant le concours.

— Marcelle Chantal a été votre rivale, la connaissez-vous?

— De nom seulement, mais j'apprécie son grand talent.

Nous avons apporté à l'élue des exemplaires du « Journal de Roubaix » qui lui montrent par le texte et l'illustration, l'importance de notre concours, l'accueil qui lui a été fait par la population, l'empressement avec lequel les concurrents ont répondu.

— Vous faites gagner cinquante mille francs à un de nos lecteurs, Mademoiselle, ou à une de nos lectrices — car le gagnant n'est pas encore connu...

— Je souhaite que ce beau prix aille à quelqu'un de méritant, qu'il tombe aussi bien que celui de ma première élection. Il était aussi de cinquante mille francs et a été gagné, c'est une curieuse coïncidence, par une institutrice belge.

Nous représentons à a la plus jolie vedette » qu'elle fait gagner 150.000 francs à l'ensemble des bénéficiaires de nos 450 prix.

— Et en espèces?

— Tous en espèces.

— Oh ! mais c'est très beau.

— Vous voyez, Mademoiselle, que la province fait bien les choses quand elle s'en mêle.

Suzy Vernon examine attentivement un des exemplaires du « Journal de Roubaix ». Elle est frappée de l'importance de notre journal et veut bien nous dire qu'il est très bien fait.

— Pensez donc! Une agglomération qui, lorsqu'elle rejoindra Lille, sera la deuxième ville de France! Paris n'aura qu'à bien se tenir!...

— Oh ! c'est grave, dit-elle avec un sourire amusé.

Mais nous voulons encore lui demander de nous parler de sa carrière, de ses préférences, de ses projets.

Suzy Vernon est Catalane — qui s'étonnera dès lors de sa brune beauté, de ce sourire qui est de la lumière ? — mais elle a été élevée à Nice. Elle se destinait à la danse. Son élection lui a ouvert la carrière du cinéma, devenue pour elle une vocation, comme le théâtre. Car elle joue aussi la comédie.

Cinéma ?... Théâtre ?... Elle aime autant l'un que l'autre.

— Le cinéma, nous dit-elle, est un métier dur, fatigant, décevant, mais passionnant quand même.

(Nous avons vu plusieurs fois « tourner » et nous savons combien cela est vrai).

— Votre film... votre rôle préféré ?

— Mon film préféré ?... « Le Chanteur de Séville » ... Mon rôle préféré ?... Le rôle préféré, vous savez, on l'attend toujours...

— Vos projets ?

— Oh ! aller me reposer quelques semaines dans le Midi. Mon dernier film « Brevet 95.75 » m'a beaucoup fatiguée... Nous avons « tourné » dehors jusqu'à 4 heures du matin, par la nuit froide.

Je viens aussi de faire, avec « Teddy and partner » une tournée de comédie en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, dans le Midi, l'Afrique du Nord. Oui, j'aspire à un peu de repos.

Nous exprimons à « notre élue » tous nos vœux pour un heureux et bienfaisant séjour au pays du soleil et nous lui demandons si elle connaît Roubaix, Tourcoing ?

— Je devais, en janvier dernier, venir jouer à Roubaix, puis cela ne s'est pas fait, mais j'espère venir l'année prochaine.

— C'est nous qui l'espérons.

Suzy Vernon a bien voulu dédicacer, pour les lecteurs du *Journal de Roubaix*, la jolie photo que nous reproduisons ici.

— Maintenant, que dirons-nous de votre part à vos... électeurs ?

Suzy Vernon réfléchit un instant. Elle veut ne rien dire que de tout à fait sincère.

— Je suis très touchée de la fidélité du public... Je lui promets de tout faire pour mériter longtemps encore sa gentillesse dans de beaux films... Ce n'est pas toujours facile. Il faut savoir refuser de paraître dans des productions qui sont de... sombres navets, car on en porte longtemps la poids.

« J'espère venir à Roubaix et à Tourcoing la saison prochaine. (En janvier dernier, je n'avais pas d'attaches spéciales à vos villes, ce n'est pas comme à présent). »

Cela dit avec le plus charmant sourire pour nos lecteurs.

— Comme c'est gentil !

Mais Suzy Vernon se ravise. Elle fera mieux. Elle veut prouver plus vite son amitié à nos lecteurs.

— Le jour où mon dernier film (Brevet 95.75) sera projeté à Roubaix, dans deux mois environ, je viendrai le présenter...

Et c'est sur cet espoir que nous avons pris congé de la plus jolie vedette élue par les lecteurs du « Journal de Roubaix ».

Notre visite aux gagnants du troisième prix

Nos lecteurs savent que les deux premiers prix de notre Concours de la plus jolie vedette sont allés à deux familles ouvrières: M. et Mme Dubois, de Tourcoing, et M. et Mme Deboogbe, de Roubaix. Chacun de ces deux ménages, terminant ex-aequo, a gagné 32.500 francs.

Tout le monde s'accorde à dire que nos deux premiers prix sont « bien tombés » et seront un précieux concours aux modestes budgets de travailleurs, de très simple condition.

Pour notre troisième prix, le sort a favorisé une jeune Tourquennoise de 18 ans, Mlle Georgette Holvoet, qui demeure avec sa sœur Marcelle, de deux ans son aînée et avec son père, dans une petite mais coquette maison, 4, rue de la Baille, à Tourcoing.

Mlle Holvoet n'est qu'à trois points des deux premiers. En effet, on se rappelle que la réponse exacte était de 28.228 ; or, la troisième bénéficiaire du prix a inscrit le nombre de 28.225.

Nous nous sommes rendu, dimanche matin, à Tourcoing, pour rencontrer Mlle Holvoet.

Mais elle était à la messe avec son père et, c'est à la sortie de l'office, sur le parvis de l'église Saint-Christophe, que nous avons pu joindre cette aimable petite famille, grâce à la complaisance d'une voisine.

C'est à M. Léon Holvoet que nous nous sommes adressé, car, qui des deux souriantes jeunes filles qui se tenaient à ses côtés, était le gagnant?...

C'est avec un vif plaisir, est-il besoin de le dire, que M. Holvoet apprit que nous étions spécialement envoyé par la « Journal de Roubaix » pour lui apprendre que l'une de ses enfants avait gagné 10.000 francs à notre concours.

De retour rue de la Baille, nous fûmes alors reçu dans un intérieur d'une exquise simplicité, mais que des mains féminines, à force de goût et de travail, ont rendu infiniment agréable.

M. Holvoet, qui est un excellent papa et que ses deux jeunes filles entourent d'une touchante affection, nous confie:

— Je suis venu depuis trois ans, à 45 ans, alors, voyez-vous, j'ai arrangé ma petite vie avec Georgette et Marcelle. Toutes deux partagent les soins et les soucis du ménage et nous vivons très heureux. Je suis comptable dans une maison d'ameublement de Roubaix et, depuis toujours, cherchez-le, je suis un fidèle lecteur de votre Journal...

— Et à vrai dire, reprend l'aînée des jeunes filles, nous avons fait le concours à deux et, ce disant, elle se tourne vers sa cadette.

— C'est vrai, avoue cette dernière. Nous avons fait une estimation approximative du tirage du « Journal de Roubaix », du nombre possible de participants au concours et... j'ai avancé le chiffre de 28.000. Les deux vedettes que nous avons choisies étaient bien celles auxquelles allaient nos préférences.

— ...Et c'est moi, conclut l'aînée, qui ai ajouté, au hasard... 225.

— Si bien qu'en tirant le nombre des réponses dans le « Journal de Roubaix » ce matin, vous avez eu, mademoiselle, vous saisir bien proches du chiffre exact.

— Figurez-vous que nous n'avions même pas pris note du chiffre que nous avions inscrit sur notre bulletin de réponse...

— Peu importe, vous arrivez bel et bien en troisième position et, nous vous en félicitons.

La joie que tous ressentent fait plaisir à voir...

Nous ferons sans doute bientôt un beau voyage, nous assure le papa; car nous raffolons des voyages...

A cette seule évocation, le babil des jeunes filles reprend...

Quelle charmante coopération, en vérité, que celle qui s'est assurée le troisième prix du Concours de la plus jolie vedette.

(*Lire la suite page 2.*)

LES TITULAIRES DU TROISIÈME PRIX

A gauche : Mlles Georgette Holvoet et, à droite, Mlle Marcelle Holvoet. — Au centre leur père.

Pour le suffrage familial

Paris, 25 mars. — M. Georges Pernot, député, adresse à M. Marchandeau, président de la Commission de la réforme de l'Etat, une lettre appelant son attention sur la question du suffrage familial. « La Chambre, dit-il, s'est prononcée, en 1923, par 440 voix contre 135, en faveur du principe de cette réforme qui fait actuellement l'objet de deux propositions de loi, dont l'une, celle de M. Pernot, attribue une voix supplémentaire à l'électeur chef de famille qui a trois enfants, non électeurs eux-mêmes.

Le député du Doubs se déclare persuadé que la Commission de la réforme de l'Etat tiendra à faire une étude approfondie du vote familial, en faveur duquel se sont prononcés des hommes politiques appartenant aux partis les plus divers.

Les élections municipales de Bayonne

Bayonne, 25 mars. — Aujourd'hui a eu lieu un scrutin de ballottage portant sur six sièges, pour les élections complémentaires au Conseil municipal. Il y avait 8.500 inscrits. Il y a eu 4.219 votants et 577 bulletins nuls.

Les six candidats de la liste d'Union républicaine, patronnée par M. le docteur Lafourcade, ont été élus avec une moyenne de 2.930 voix. La liste communiste, présentée en dernière heure, a obtenu une moyenne de 600 voix.

Les conférences de Carême du R.P. de la Boullaye

Paris, 25 mars. — La conférence donnée dimanche par le R. P. Pinard de la Boullaye, dans la chaire de Notre-Dame, fut la conclusion du Carême de cette année.

Après avoir établi, les dimanches précédents que N. S. Jésus-Christ n'a rien emprunté aux idées de son temps, il entreprend de démontrer que sa doctrine est vraiment originale.

Trois ordres de faits permettent de la démontrer ; ce sont les silences de Jésus, ses idées maîtresses et enfin sa manière personnelle d'enseigner.

Les silences de Jésus : à la différence des philosophes et fondateurs de religions, le Christ limite son enseignement aux seuls principes essentiels à la vie religieuse et morale.

Ses idées maîtresses, pareillement, différencient son enseignement de celui de ses prédécesseurs. Il prêche, en effet, le monothéisme strict, partout inconnu, sauf en Israël ; la paternité divine est fondée non sur le seul fait de la création, mais sur une adoption gratuite méritée à ses frères, par le fils, enfin l'obligation d'imiter la sainteté du Père céleste dans un esprit nouveau, celui d'adoption.

Dernier ordre de faits : la prédication elle-même : le Sauveur pratique ce qu'il enseigne. Il se porte même librement au maximum de la souffrance, de manière à pouvoir dire : « Et vous ne feriez-vous rien pour moi ? ».

C'est toute la raison d'être de la Passion et le R. P. Pinard de la Boullaye de conclure :

« Résistez aux sollicitations d'un siècle qui prétend, comme chacun de ses devanciers, sans plus de raisons ni de garanties, le modifier selon ses goûts.

« Approfondissez-le de plus en plus, comme l'ont fait avec d'appréciables succès — nous le dirons — vingt siècles de méditation pieuse et de spéculation savante ; mais respectez-le afin que, fils adoptifs par grâce, vous puissiez être traités comme le Fils unique du Père, son fils par nature, tant que Dieu sera Dieu. »

Quand l'orateur eut terminé, S. Em. le cardinal Verdier se leva et, de son banc, prononça une allocution pour le remercier de ces conférences et de son enseignement auquel il a prêté le charme d'une parole éloquente et vibrante de foi.

S'adressant alors aux fidèles, le cardinal a poursuivi :

— Notre pauvre société désemparée ne sait comment soulager ses misères. Nous, croyants, nous professons que par Jésus seul le monde sera sauvé. Que les chrétiens par leurs exemples, par leurs paroles et par leurs gestes, enseignent que le Christ est la joie et la force de la vie. Vos frères reconnaîtront ainsi que Jésus est la lumière et le salut du monde.

LA LIAISON AÉRIENNE ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO :: :: ::

(Photo N.Y.T.)

M. Guy Hansez, *le brillant aviateur civil belge et sa femme, qui quitteront l'aéroport d'Anvers pour tenter la première liaison entre la Belgique et sa colonie.*

Vers une réduction de l'effectif actuel des fonctionnaires

Paris, 25 mars. — Les services de la rue de Rivoli préparent activement la rédaction technique des décrets-lois.

Au Ministère des Finances, on chiffre le rendement des mesures envisagées dont la principale sera, sans conteste, la réduction du dixième environ de l'effectif actuel du nombre des fonctionnaires. Les 80.000 employés de l'Etat licenciés, seront pris parmi les plus âgés, c'est-à-dire d'abord parmi ceux ayant déjà atteint l'âge de la retraite et continuant à demeurer en activité de service, pour augmenter le montant de leurs pensions, et ensuite parmi ceux qui sont sur le point d'être retraités.

On a calculé que le traitement moyen de ces 80.000 fonctionnaires était de 21.000 francs, et que, compte tenu des retraites à leur servir, l'économie, pour le trésor, se chiffrerait à, près d'un milliard.

Le dimanche des Rameaux

MARCHANDS DE BUIS (Ph. du J. de Ro.)

Quelques jours après l'entrée en lice d'une nouvelle saison, le dimanche des Rameaux a paru le première manifestation officielle du printemps.

Le soleil est déjà chaud, entend-on dire, mais oui ! et les toilettes elles-mêmes en s'allégeant portent, à leur façon, le deuil d'une saison qu'on n'a pas le droit de regretter... L'hiver est mort et bien mort.

Ce sont déjà les Pâques fleuries...

Les décors sont nouveaux ; la campagne se transforme.

A la fête sacrée de dimanche s'est joint l'heureux concours de la fête de la nature prête à sourire.

La foule s'est rendue en masse dans les églises. Qui oserait en effet manquer à la tradition... et s'en retourner chez soi sans le modeste rameau de buis bénit qui va jaunir derrière le crucifix.

L'AFFAIRE STAVISKY

L'arrestation manquée de "Jo la Terreur" qui se constitue prisonnier

Paris, 25 mars. — On sait que M. Ordonneau, juge d'instruction, a lancé un mandat d'arrêt pour recel dans l'affaire Stavisky, contre Hainaux, dit « Jo les cheveux blancs », ou « Jo la Terreur ».

C'est cet individu qui a remis les talons de chèques à l'inspecteur Bonny, de la Sûreté générale.

Le nouvel inculpé demeurait 8, rue du Dôme, à l'Hôtel de Chartres. Au reçu de ce mandat, les inspecteurs de la police judiciaire se sont rendus à cette adresse, d'où Hainaux était parti une demi-heure auparavant.

Un collaborateur du *Jour* donne les précisions suivantes sur l'arrestation manquée de « Jo la Terreur » :

« Hier matin, rue du Dôme, à 6 h. 30, deux inspecteurs de la Sûreté surveillent les issues. Ils ont été mal reçus le veille, au soir, à l'Hôtel de Chartres ; en conséquence, ils gardent le petite rue, l'un posté à l'angle de la rue Lauriston, l'autre adossé à la rampe de l'escalier qui descend vers l'avenue Victor-Hugo.

7 h. 30. Six nouveaux inspecteurs montent l'escalier de pierre... Je m'arme de courage et je m'approche.

— Alors, demandai-je, vous allez enfin l'arrêter ?

— On attend les ordres.

Sur cette réponse laconique, on me tourne le dos et tous les yeux se fixent sur la porte d'entrée de l'hôtel.

8 h. 30, 9 h. 30, 10 h. 30. J'attends, dissimulé dans un bureau de tabac. Un inspecteur entre et demande un jeton de téléphone.

— Alors, on l'arrête ?

— On ne sait pas. On n'y comprend plus rien !

Il entre dans la cabine téléphonique avec un haussement d'épaules.

En ressortant, il n'a qu'un signe à faire et les six inspecteurs [illegible] dent l'escalier comme [illegible] trois heures plus tôt. Ils n'en sont [illegible] surveillances et interrogatoires.

A 11 h. 20 [illegible] de la rue Lauriston et de la rue du Dôme, à 60 mètres de l'hôtel, s'arrête une voiture bleue trop propre. J'ai l'impression que cette voiture ne m'est pas inconnue ; je l'ai déjà vue, me semble-t-il, à certaines cérémonies. Un monsieur en descend, assez grand, feutre rabattu sur les yeux, imperméable beige. Il se dirige vers l'Hôtel de Chartres. Il se retourne plusieurs fois et rentre à l'hôtel. Je prends le numéro de la voiture : 380 RG. 5.

12 h. 20. « Jo les cheveux blancs » sort de l'hôtel avec une petite valise en cuir jaune. J'a reconnais l'homme à distance avec cette figure forte au regard dur, aux [illegible] épais.

« Je porte un manteau raglan [illegible] foncé à petits carreaux, chapeau mou de même teinte. Il tient un [illegible] à la main et descend rapidement les marches qui conduisent avenue Victor-Hugo.

L'inspecteur qui faisait le guet au coin de la rue Lauriston s'élance dans la rue du Dôme. L'homme de la voiture sort à son tour de l'hôtel, retourne à l'auto, y monte, démarre et disparaît dans la rue Lauriston. Aussitôt une dame qui paraît habiter l'Hôtel de Chartres demande au bureau de tabac [illegible] téléphone.

— Il vient de partir, dit-elle rapidement !

Elle raccroche le récepteur. A qui a-t-elle téléphoné ? Il est exactement 12 h. 35, mais il reste une trace : le numéro de la voiture. Il correspond aux fiches de la Préfecture à celui d'une motocyclette.

Mais qu'elle ne fut pas notre satisfaction lorsque nous apprîmes à 13 h. [illegible]

(Mondial Ph. Pr.)

M. D'UHALT

juge d'instruction de Bayonne, est venu à Paris pour conférer avec les enquêteurs

LES REVENDICATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, 25 mars. — Le Conseil national de la Confédération des anciens combattants et victimes de la guerre qui a terminé dimanche ses travaux, a décidé, en ce qui concerne l'intervention des anciens combattants dans la vie politique du pays, de repousser l'action directe. Par contre, il a été décidé que les associations interviendraient par la défense électorale d'un programme confédéral qui comprend surtout l'adoption de la représentation proportionnelle pour les élections, le vote des femmes et après l'adoption de ces réformes, la dissolution de la Chambre.

Les vœux adoptés par les anciens combattants ont été portés au Président du Conseil. La motion politique indique que dans l'emploi des moyens propres à réaliser le programme adopté par la Confédération, le Conseil national fait devoir à chacune des associations qui le composent, d'agir seulement en leur qualité d'anciens combattants et de ne se mettre jamais à la remorque d'un parti politique.

Dans d'autres motions, la Confédération affirme son attachement au régime républicain et sa résolution de défendre les libertés qui sont sa base. Le Conseil national réclame notamment une restauration de l'Etat, une regroupement des forces économiques professionnelles et sociales, sur le plan régional et national.

Un long programme est également publié qui met en lumière différents moyens de réaliser la justice fiscale, l'abaissement du coût de la vie, la mise en œuvre d'un programme de combat contre le chômage par un plan d'outillage national. La Confédération nationale exige que toute la lumière soit faite sur les scandales en cours, que des sanctions énergiques soient prises contre les escrocs et tous leurs complices. La C. N. a confirmé sa position hostile à toute reconnaissance du réarmement déjà effectué par les puissances désarmées en 1918, souligné la nécessité du contrôle de la fabrication des armes et du maintien de l'indépendance de l'Autriche.

Enfin, une motion fait confiance à M. Rivollet pour s'opposer à toute réduction ou modification des créances privilégiées des anciens combattants.

M. Gaston Doumergue, président du Conseil, a reçu à 18 heures le bureau de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre.